

Centrale hydroélectrique  
Sainte-Marguerite-2 (SM2)

Sainte-Marguerite

6211-03-001

Gallix, le 9 décembre 2000

Ministre Paul Bégin  
Édifice Marie-Guyard  
30<sup>ème</sup> étage  
675 blv René Lévesque est  
Québec, P.Qc  
G1R 5V7

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT REÇU LE 13 DEC. 2000 CABINET DU MINISTRE RÉF: 31386 /om
--

**Audiences publiques du projet  
de valorisation de la centrale SM2**

Monsieur le ministre,

Par la présente, le conseil municipal de la municipalité de GALLIX, désire faire valoir ses préoccupations dans le cadre des audiences publiques du projet en rubrique soit le projet de valorisation de la centrale SM2.

La municipalité de Gallix a préparé un document sur ses préoccupations concernant les projets conjoints de barrages SM1 et SM2 vous trouverez donc à l'intérieur de ce document les questionnements concernant le projet en question.

Le document a été préparé dans le but ultime de faire entendre la position que la municipalité a adopté face aux travaux de harnachement de la St-Marguerite et des répercussions qu'ils ont eus et qu'ils pourraient avoir dans l'avenir. Encore aujourd'hui des frais énormes sont engagés pour palier au changement du littoral et des problèmes d'érosion que ses rives subissent.

Par conséquent nous demandons que le point de vue de la municipalité ainsi que les questionnements concernant ce projet et les impacts qu'ils pourraient générer sur sont territoire, soit entendu par l'entremise d'audiences publiques et que la participation de la Municipalité de Gallix soit assurée.

Cordialement vôtre,



Jacques Gélineau  
Conseiller municipal, environnement

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE SEPT-RIVIÈRES  
MUNICIPALITÉ DE GALLIX

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL** de la session spéciale du 20 novembre 2000 du conseil municipal de Gallix, tenue au lieu ordinaire des délibérations formant quorum sous la présidence du maire, madame Pauline St-Gelais et à laquelle assistaient :

Madame et messieurs les conseillers :

Andrée St-Pierre  
Sylvio Roy  
Bernard Bruchez  
Jean-Claude Lafrance  
Guy Parent  
Jacques Gélinau

La secrétaire-trésorière, madame Nancy Malouin assiste à la session.

**Ouverture de la session et constat de la régularité de l'avis de convocation.**

Le maire madame Pauline St-Gelais, avant d'ouvrir la session, constate que tous les membres du conseil sont présents et que ceux-ci renoncent à l'avis de convocation. La session débute à 19 h 00.

**RÉSOLUTION 303-11-20-00 AUDIENCES PUBLIQUES –  
PROJET SM-2**

ATTENDU QUE le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) tiendra des audiences à Sept-Îles à compter du 21 novembre prochain relativement au projet d'optimisation de la centrale SM -2 ;

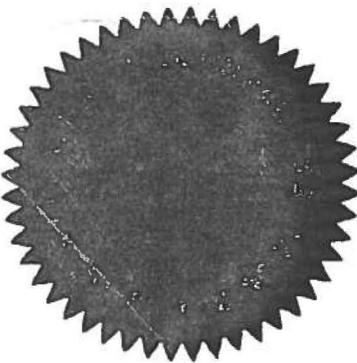
ATTENDU QUE la municipalité a déjà fait valoir ses préoccupations relativement à ce sujet par le biais du "Rapport des préoccupations du conseil concernant la construction et l'optimisation des centrales SM-1 et SM-2 ", préparé par monsieur Jacques Gélinau, en novembre 1999;

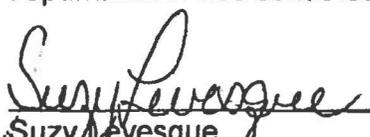
ATTENDU QUE la position du conseil municipal de Gallix dans ce dossier est toujours la même et qu'il y a lieu de manifester de nouveau les préoccupations du conseil devant le BAPE;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Bernard Bruchez, appuyé du conseiller Guy Parent et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Gallix autorise le conseiller monsieur Jacques Gélinau à se rendre à Sept-Îles et à déposer, au nom du conseil municipal de Gallix, une copie du " Rapport des préoccupations du conseil concernant la construction et l'optimisation des centrales SM-1 et SM-2 ".



  
Suzy Lévesque,  
Secrétaire-trésorière

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE SEPT-RIVIÈRES  
MUNICIPALITÉ DE GALLIX**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL** de la session spéciale du 24 novembre 1999 du conseil municipal de Gallix, tenue au lieu ordinaire des délibérations formant quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur Sylvio Roy, étant donné l'absence motivée du maire Pauline St-Gelais et à laquelle assistaient :

Messieurs et madame les conseillers :

Andrée St-Pierre  
Guy Parent, absence motivée  
Jacques Gélinau  
Bernard Bruchez  
Jean-Claude Lafrance

La secrétaire-trésorière Ginette Belaskie assiste à la session.

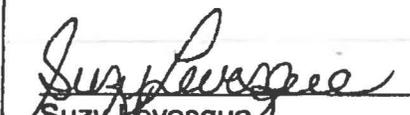
Chaque conseiller a reçu son avis de convocation dans le délai prescrit.

Public : 0 personnes

**RÉSOLUTION 340-11-24-99 ACCEPTATION DU RAPPORT  
DES PRÉOCCUPATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
CONCERNANT LA CONSTRUCTION ET L'OPTIMISATION  
DES CENTRALES SM-1 ET SM-2**

Il est proposé par le conseiller Jacques Gélinau, appuyé du conseiller Andrée St-Pierre et unanimement résolu que le conseil municipal accepte le rapport présenté par monsieur Jacques Gélinau, intitulé "Les préoccupations du conseil municipal concernant la construction et l'optimisation des centrales SM-1 et SM-2.



  
Suzy Lévesque  
Secrétaire-trésorière

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE SEPT-RIVIÈRES  
MUNICIPALITÉ DE GALLIX**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL** de la session régulière du 12 octobre 1999 du conseil municipal de Gallix, tenue au lieu ordinaire des délibérations formant quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur Sylvio Roy, étant donné l'absence motivée du maire Pauline St-Gelais et à laquelle assistaient :

Messieurs et madame les conseillers :

Andrée St-Pierre  
Guy Parent  
Jacques Gélinau

La secrétaire-trésorière Ginette Belaskie assiste à la session.

Public : 11 personnes

**RÉSOLUTION 311-10-12-99 RAPPORT SUR L'ÉTUDE DE LA CENTRALE SM-1**

Il est proposé par le conseiller Andrée St-Pierre, appuyé du conseiller Guy Parent et unanimement résolu que le conseil municipal autorise le conseiller Jacques Gélinau à produire un rapport sur l'étude soumise par Hydrowatt SM-1.



*Suzy Bevesque*  
Suzy Bevesque,  
Secrétaire-trésorière